**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Relance

**Arrêté du 12 avril 2022**

**portant nomination à la chambre nationale de discipline et à la commission nationale chargée de l'examen des demandes d'autorisation d'inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables**

NOR : ECOE2211095A

**Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,**

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment ses articles 7 bis et 50 ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 88,

**Arrête :**

**Article 1er**

Madame Pérodeau (Valérie) est nommée membre suppléant de la chambre nationale de discipline de l'ordre des experts-comptables instituée par l'article 50 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 susvisée pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

**Article 2**

Madame Pérodeau (Valérie) est nommée membre suppléant de la commission nationale instituée par l'article 88 du décret du 30 mars 2012 susvisé pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

**Article 3**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 avril 2022

Pour le ministre et par délégation :
L'administratrice des Finances publiques adjointe,

Alexia WOLFF